

## L'EDITO



Le printemps est là.

La nouvelle année prend forme avec son lot de nouvelles, de propositions et d'actions en cours ou à venir très vite. Au sommaire de ce numéro de «La Feuille de Senlisse» : le point sur l'assainissement, le nouveau budget 2016 de la commune, les progrès du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), les initiatives et les propositions.

Christiane et Pascal nous font un point au plus précis de leurs connaissances sur l'avancement attendu des travaux d'assainissement dans le bourg de Senlisse. Des gênes et des contraintes sont à attendre sur l'année à venir, pour un chantier en domaine public dans un premier temps, puis pour les travaux en domaine privé. C'est le prix à payer pour un assainissement collectif répondant aux normes environnementales modernes.

Claude et Claudine ont encore travaillé très fort à l'établissement du budget communal. La bonne surprise est que l'année 2015 se termine par un excédent financier substantiel. La moins bonne tient dans la réduction des dotations de l'État et la trésorerie catastrophique de nos soutiens en subvention, le département et la région. Nous devons faire avec ce qui nous restera, pour le moment sans trop de sacrifices mais nous devons être bien attentifs pour le futur.

Christiane, Yannick et moi-même nous occupons de préparer l'élaboration d'un projet de Plan Local d'Urbanisme en remplacement de l'ancien Plan d'Occupation des Sols. Le projet sera soumis à enquête publique et approbation du Conseil Municipal. Cette obligation nous vient de la vaste loi ALUR pour Accès au Logement et Urbanisme Durable dans sa partie urbanisme. Il s'agit de réfléchir à la commune de demain, de veiller à densifier les zones urbaines et lutter contre l'étalement urbain. Des règles de construction modifiées s'ensuivront. La communication et la concertation se dérouleront tout au long de la procédure.

Au titre des initiatives, Véronique, Claude et Denise ont créé un club de lecture qui se réunit périodiquement dans des endroits différents. Une initiative majeure consiste en la captation de l'ancienne cabine téléphonique située dans les jardins de la mairie pour en faire une «cabine bibliothèque» où l'on pourra, sans contrainte horaire, apporter ou prendre des ouvrages de son choix. Pas mal, non !

Au titre des animations de notre commune, notons pour en citer quelques-unes, la traditionnelle Fête des Voisins organisée par Denise, une conférence sur les peintres de Senlisse par Jean-Pierre, les concerts de l'Orgue de Senlisse à l'église par Yannick.

Je vous souhaite un printemps rempli de promesses... qui vont certainement se réaliser.

Jacques Fidelle.

## Bien vivre ensemble

«Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.»

Afin de garantir le bien-être et les libertés de chacun, il est bon de rappeler certaines lois et certaines règles :

- le dépôt sauvage de débris sur la voie publique est passible d'une amende de 450 €,
- sortir ses poubelles alors que ce n'est pas le jour de la collecte ou les laisser sur la voie publique en permanence est passible d'une amende de 68 €,

- les horaires de tonte des jardins sont réglementés et indiqués sur le site de la mairie,
- une circulaire préfectorale interdit le brûlage des déchets domestiques et des déchets verts, toute l'année. Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet de la mairie : <http://www.commune-de-senlisse.fr>.



Sébastien Finck

## L'assainissement, c'est maintenant !

Un article a été diffusé en numéro spécial le 15/04/16 aux riverains concernés et les points importants sont repris ci-dessous.

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux du réseau d'assainissement en **partie publique** dans la rue du Moulin d'Aulne (entre le Moulin d'Aulne et la place de l'Église) et partie de la rue du Couvent (entre le 4 et la rue du Moulin d'Aulne) va démarrer prochainement sous l'égide du SIAHVY. L'entreprise sélectionnée pour réaliser les travaux est l'Urbaine de Travaux.



(....) les premières perturbations de circulation interviendront la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.

Le chantier mobile d'une emprise de 100 m se déplacera sur une période de 6 à 8 mois du point bas correspondant au ruisseau vers le point haut en direction de la Place de l'Église. (....)

Pendant les travaux, sur l'emprise du chantier mobile (100 m), un accès piéton sera maintenu en permanence. L'accès aux véhicules sera interdit sauf aux riverains et aux véhicules de secours. Le stationnement sera interdit pendant les heures d'ouverture du chantier et la durée des travaux. (....)

Nous vous remercions de votre collaboration à la réussite de ce chantier d'intérêt communal et restons à votre disposition pour vous accompagner dans cette phase cruciale.

Pascal Brindejonc et Christiane Lamboley

## Le 8 Mai

Cérémonie ensoleillée au monument aux morts de Senlisse pour ce 8 mai. Après un discours du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, lu par notre maire adjoint, Yannick Lebreton et le dépôt d'une gerbe par les enfants de Senlisse, la Marseillaise conclut ce moment du souvenir. Puis tous les participants se retrouvèrent autour d'un apéritif offert par la Mairie.



## Des journalistes en herbe à l'école de Senlisse

Déjà, le second numéro pour "Les coulisses de l'école de Senlisse", journal trimestriel conçu et rédigé par les élèves et leurs enseignantes. De l'actualité, de la poésie, de l'humour et de la couleur illustrent les articles réalisés par les écoliers journalistes. A propos, savez-vous ce qu'est "un tautogramme" ? Allez vite consulter le journal sur le site de la mairie : [www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

## Nettoyage de Printemps

10 adultes et 3 enfants ont participé au ramassage des déchets laissés sur les chemins et routes de notre village.

Qu'a t'on trouvé ? Des papiers, des mouchoirs, des canettes, des bouteilles et beaucoup de mégots.

Merci à Gilles qui ramasse régulièrement des détritux et aux 13 bénévoles qui étaient présents ce samedi 2 avril mais...les bonnes volontés ont besoin d'être soutenues. A l'année prochaine !

Quelques chiffres : un mouchoir en papier met 3 mois pour disparaître, un mégot 1 à 2 ans, un papier de bonbon 5 ans, une canette 100 ans, un sac en plastique 450 ans, du polystyrène 1000 ans et une bouteille en verre 4000 ans.



Monique Le Roy

## Élection Législative

Voici les résultats pour l'élection législative partielle sur la 2<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines :

- une faible participation : 26,12 % de votants,
- Pascal Thévenot élu avec 72,25 % des voix,
- son adversaire, Tristan Jacques : 27,75 %.

## État Civil

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Madeleine Bouger le 17 mars 2016. Nos pensées vont à la famille.  
Naissance de Justine Croisy Barreau le 15 janvier 2016.

## Quelques statistiques économiques et financières de notre commune en 2014

Senlisse avait une population de 553 habitants fin 2014 pour 271 foyers fiscaux. 15,1 % de ces foyers fiscaux n'étaient pas imposables.

Le revenu fiscal moyen par foyer est de 78 727 € pour une moyenne nationale de 25 042 €.

245 logements sont imposés à la taxe d'habitation dont 10,6% de résidences secondaires.

36 établissements/entreprises sont imposés à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Les impôts locaux représentaient 228 000 € pour notre commune, ce qui représente 411 € par habitant pour une moyenne départementale de 462 €.

Le total de nos charges de fonctionnement représente 567 € par habitant pour près de 700 € en moyenne au niveau national et départemental.

Nos charges financières par habitant s'établissent à 7 € contre 27 € au niveau national.

Ceci reflète des moyennes d'endettement faibles de 102 € par habitant contre 706 € au niveau national.

La valeur locative servant de base au calcul de la taxe d'habitation s'établit en moyenne à 3 200 € par habitant contre 1 100 € au niveau national et 2 600 € au niveau départemental.

Même constat pour celle servant au calcul de la taxe foncière qui est en moyenne par habitant à près de 2 000 € contre un peu plus de 900 € au niveau national.



## Les excédents cumulés dégagés permettent de financer nos investissements

L'exercice 2015 présente un bénéfice de près de 90 000 € en fonctionnement reflétant notre bonne gestion des dépenses et le décalage sur 2016 d'une facture de Dampierre pour l'école maternelle de 19 000 €. Les recettes de fonctionnement représentent près de 518 000 € et les dépenses 428 000 €, dont près de 112 000 € en dépenses de personnel.

L'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2015 s'élève à près de 170 000 €.

Cet excédent nous permettra de financer la quasi-totalité de nos investissements figurant au budget 2016.

Les comptes d'investissement 2015 présentent un excédent cumulé fin décembre de plus de 78 000 €, lié principalement à des décalages des programmes d'investissement.

Les principaux travaux et programmes d'investissement réalisés en 2015 concernent principalement : l'accès mairie/école, l'écoulement des eaux pluviales des fermes du Moulin d'Aulne et de Malvoisine, le début des études d'enfouissement des réseaux, près de 12 000 € pour l'école avec l'achat des tableaux numériques interactifs et le remplacement du photocopieur. L'enfouissement des réseaux a été décalé sur 2016, en attente des subventions envisagées avec le PNR.

Les recettes d'investissement sont principalement représentées par des subventions et la récupération de la TVA sur les travaux d'investissement effectués il y a 2 ans.

En conclusion : l'excédent de fonctionnement cumulé, auquel s'ajoute l'excédent cumulé d'investissement au 31 décembre 2015, représentent un montant total de 248 000 €.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter légèrement les taux des taxes recouvrées par la commune (environ 1 % d'augmentation).

En effet, nous devons faire face à une baisse importante des dotations de l'état ainsi que des subventions de la région et du département.

De plus, nous aurons, dans les années à venir, à faire converger les taux de notre commune avec ceux des communes de la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) – ceux de Senlisse étant notoirement plus bas pour des communes similaires – et faire face à la contribution de notre commune pour 20 % des investissements liés à l'assainissement collectif prochain de Senlisse, soit près de 440 000 €.

Enfin, si nous voulons continuer notre programme d'investissement sur les prochaines années (enfouissement des réseaux, école, etc.) nous devons malheureusement compter sur une baisse des subventions des différents organismes publics.

Cette légère augmentation des taux devrait générer un peu moins de 4 000 € de recettes complémentaires annuelles.

Le budget 2016 de fonctionnement s'inscrit dans la continuité de 2015. Il est principalement consacré aux frais de personnel communal, à l'école pour laquelle notre soutien est continu et sans faille, et les dépenses d'entretien de notre commune, comme la voirie, les espaces verts, etc.

Le budget 2016 d'investissement s'élève à 442 000 € dont 183 000 € d'enfouissement des réseaux et 87 000 € versés au SIAHVY à titre d'acompte sur les travaux d'assainissement collectif à la charge de notre commune, des travaux de voirie pour 33 000 € et des travaux pour l'école pour près de 13 000 €.

La sécurité n'a pas été oubliée avec près de 27 000 € pour la pose de radars pédagogiques. Ces investissements seront en partie financés par des subventions pour plus de 148 000 €, des recettes de taxes pour 24 000 €.

Afin d'équilibrer ce budget, un emprunt de 21 000 € a été inscrit, qui ne sera réalisé que si nécessaire fin 2016.

Notre trésorerie, fin mars 2016, était largement positive, à plus de 150 000 € et notre endettement prévu fin 2016 très réduit, à environ 60 000 € en incluant le nouvel emprunt éventuel de 21 000 €.



Claude BENMUSSA

## Bien vivre ensemble 2

«Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.»

Pour toujours garantir le bien-être et les libertés de chacun, il est encore bon de rappeler certaines lois et certaines règles :

- laisser son chien aboyer de manière prolongée est considéré comme une nuisance sonore de voisinage passible d'une amende,
- Il est interdit de laisser son chien divaguer dans le village, de se promener en forêt non tenu en laisse et sans muselière pour les chiens de catégorie 1 et 2 sous peine d'une amende <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>.

Sébastien Finck

## On recrute à Senlisse !

### La mairie

La mairie de Senlisse recrute à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016 une personne en CDD, pour la cantine, les temps d'activités périscolaires et la garderie scolaire du soir :

- cantine (préparation des repas – en liaison froide – surveillance et ménage) de 11h30 à 14h00 du lundi au vendredi (sauf le mercredi),
- TAP (Temps d'Activités Périscolaires) le jeudi et le vendredi de 15h00 à 16h30,
- garderie scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h00.

La rémunération est de 11 € bruts/h. Adresser votre candidature à la mairie de Senlisse Tél. 01.30.52.50.71 - Courriel : [mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:mairie.senlisse@wanadoo.fr)

### Famille senlissoise

Famille senlissoise recherche 1 personne à temps plein (35 heures par semaine) pour ménage, repassage, éventuellement tenue d'un gîte Tél. 06.69.72.21.56

### Troc Service Senlissois

« Vous êtes peut-être à la recherche d'une solution pour faire garder vos petits animaux de compagnie en juillet ou pour surveiller votre jardin. Je vous propose de m'en occuper. En échange, je vous confie les miens en août. Si vous êtes intéressés, merci de laisser vos coordonnées à la mairie qui se chargera de me les transmettre. EJ. »

**Cela bouge toujours à Senlisse !**

### **Les concerts de L'Orgue de Senlisse**

L'orgue de l'église de Senlisse est au repos pour quelques mois afin de s'embellir et de s'agrandir. Cela n'empêche pas l'association Orgue de Senlisse d'organiser de beaux concerts en l'église, comme celui du dimanche 2 avril.

Le thème : «Les grands maîtres du baroque italien ou sous influence italienne».

L'église était pleine, sous le charme du trio, clavecin (Hélène Dufour), viole de gambe (Marie Guillaumy) et flûte à bec ou hautbois (le jeune et talentueux Francesco Intriéri).

Un moment fort : une sonate de Haendel qui clôtura le concert et permit au trio de mettre en valeur sa sensibilité.

Prochains concerts : Festival autour d'un piano, 4 et 5 juin, 11 et 12 juin, en l'église de Senlisse.



### **Repas de l'Amitié**

Samedi 6 février dernier, dans le cadre prestigieux de l'abbaye des Vaux de Cernay et comme chaque année, 60 Senlissais de 65 ans et plus, se retrouvaient pour partager le repas de l'Amitié.

Dans une joyeuse ambiance, sur des airs d'accordéon, chansons et danses rythmaient ce moment privilégié.

Rendez-vous en 2016 dans un lieu tout aussi inoubliable et une atmosphère aussi conviviale !



### **Le Club de Lecture de Senlisse**

Belle réussite pour le Club de Lecture de Senlisse : déjà 3 réunions depuis le mois de février, autour d'un thé, d'un café ou d'un apéritif. Que ce soit à la mairie, dans un salon de thé chaleureux ou dans le restaurant l'Ermitage, l'ambiance est toujours détendue et amicale, de l'émotion, des sourires, des rires, bref, on passe un bon moment.

Dans le programme du Club :

Une visite (ouverte à tous) de l'abbaye de Port-Royal des Champs, commentée par un amoureux de la vallée de Chevreuse, M. Michel Charon, pour illustrer le livre de Nathalie Azoulay, prix Médicis 2015, «Titus n'aimait pas Bérénice». Date : jeudi 12 mai à 14 h30.

Prochaine rencontre : lecture-apéritif à la Mairie le jeudi 26 mai à 18h30.

En savoir plus :

Véronique Linares : 06 81 4 622 92 – veronique.linares@hotmail.fr

Denise Martin : 06 84 03 36 90 – djp.martin@wanadoo.fr



Allo lecture, j'écoute !

A l'initiative du Club de Lecture, l'ancienne cabine téléphonique va être relookée en cabine bibliothèque libre.

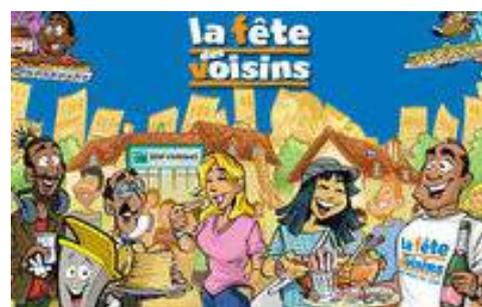
On y déposera les livres dont on ne veut plus et on pioche dans ceux mis gratuitement à la disposition de tous les habitants du village. On va se mettre au travail ... elle devrait fonctionner avant la fin du mois de mai.

### **Fête des Voisins 2016, C'est le 3 Juin !!!!!**

Chaque année vous êtes nombreux à attendre ce moment de convivialité.

Exceptionnellement la traditionnelle Fête des Voisins de Senlisse-Garnes n'aura pas lieu à la date nationale. **Elle se tiendra sur la place verte le vendredi 3 juin à partir de 18h.**

Petits, moyens, grands, venez nombreux avec vos plats et boissons préférés !



## Rythm'n Blues on Senlisse

L'association SLSG avait donné rendez-vous à ses adhérents dans le restaurant l'Ermitage.

Oui il existe encore un restaurant à Senlisse et d'ailleurs le Club de Lecture s'y est réuni aussi.

20 membres ont dîné et écouté un groupe fort sympathique.

A renouveler !

Demandez le programme : le 11/06 BBQ Pétanque.



## Senlisse lieu d'expression, une conférence à ne pas rater !

Le patrimoine naturel de Senlisse mis en valeur par de nombreux peintres s'expose dans les musées européens, américains, canadiens.

Un jeune artiste de 22 ans, Marc Aurèle Suzor Coté, peintre canadien arrive à Senlisse en 1891. A cette époque, depuis des années les représentations de Senlisse, de Garnes, des méandres de l'Yvette et de l'étang de Cernay se retrouvent sur les cimaises des Salons Parisiens.

Marc Aurèle Suzor Coté, qui étudie à l'école des Beaux Arts et fréquente Henri Harpignies, s'adonne à la pratique du paysage dans notre village et ses environs. Il y réalise en 1892 une de ses œuvres majeures "les Coteaux de Senlisse" et en 1893 "Effet de soleil, village de Fourcherolles" (Musée du Québec).

Il revient en 1901 pour peindre au soleil couchant «les meules de la ferme de la Malvoisine» (collection privée) et «la rosée du matin, vallée de Senlisse» (Musée du Québec). En 1906, il visite à nouveau la région où du haut des coteaux de Cernay, il effectue une autre toile «la vallée de Senlisse» (musée du Québec). Suzor Coté passera douze années en France pour étudier le dessin, la peinture, la lithographie et le modelage avec ses maîtres Harpignies, Cormon et Mauron. Aujourd'hui exposé au Musée du Québec et au musée des Beaux Arts du Canada, on garde de son œuvre le souvenir durable des paysages de Senlisse mais également d'Arthabaska, le village où il est né.



Les coteaux de Senlisse 1892 Musée du Québec

Si vous souhaitez découvrir son œuvre et ses reproductions ne manquez pas la conférence de Jean-Pierre Cabocel sur les peintres de Senlisse le samedi 4 juin à 17 h à la mairie. Elle sera suivie d'un apéritif offert par le SLSG.

Merci de confirmer votre présence à la mairie.

## Le Petit Moulin

L'aménagement et la restauration du Petit Moulin se terminent. Les circuits de promenades vous conduiront à la découverte de la géologie remarquable du site, de la flore sauvage et des vestiges hydrauliques dont un déversoir pourvu d'une digue médiévale de 64 mètres.

Quand au moulin, une visite vous fera voyager dans l'histoire géologique du site des Vaux, comprendre la place de la chaîne hydraulique des six moulins sur le ru des Vaux et l'importance du meunier au Moyen Age, le fonctionnement des moulins à farine, et vous transporter au XIX<sup>ème</sup> siècle au milieu des artistes comme Corot, Kroyer, Pelouse et bien d'autres venus saisir sur leurs toiles la beauté de nos paysages. L'ouverture du Petit Moulin est prévue à l'été 2016.

## Dates à retenir

- 12 mai 14h30 : Visite/conférence à l'Abbaye de Port Royal
- 26 mai 18h30 : Réunion Club de Lecture à la mairie
- 29 mai : Les Foulées Cernaysiennes
- 01 juin 20h00 : Conseil municipal
- 03 juin : Fête des Voisins
- 04 juin 17h00 : Conférence "Les peintres de la Vallée" à la mairie
- 04 juin/05 juin : Concert de L'Orgue de Senlisse
- 11 juin : BBQ Pétanque
- 11/12 juin : Concert de L'Orgue de Senlisse
- 14 juin : Kermesse de l'École

## Mairie de Senlisse

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

[Mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:Mairie.senlisse@wanadoo.fr)

[Www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

Directeur de la publication

Jacques Fidelle

Rédaction

la Commission Communication